

HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE DE
DRESSAGE ET PARA-DRESSAGE PONEY/CLUB JEUDI 09 MAI
ET VENDREDI 10 MAI 2024
AU TOUQUET - PARIS PLAGE**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DRESSAGE

Définition d'un Championnat Régional :

**Le titre de Champion(ne) Régional(e) est délivré à l'issue
des deux épreuves Grand Prix**

Engagements:

Les engagements terrain ne sont pas acceptés.

**Vous devez faire DEUX ENGAGEMENTS distincts pour pouvoir
participer au Championnat Régional des Hauts de France
"Club" et "Poney".**

**Vous devez vous engager dans l'épreuve Grand Prix du jeudi et
vous engager dans l'épreuve Grand Prix du Vendredi.**

Concours numéro: 2400815/2407099

La clôture des engagements est fixée au lundi 29/04/2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers licenciés dans la région des Hauts de France sont autorisés à courir les épreuves du Championnat des Hauts de France.

Qualification cavalier :

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Qualification équidé :

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Participations cavalier/équidé

Un même cavalier ne peut engager qu'un seul équidé par épreuve du Championnat.

Un même équidé peut participer à 2 épreuves de Dressage par jour durant le Championnat.

Les couples non-partants le premier jour ne pourront pas participer à l'épreuve du second jour.

Aucune réclamation ne pourra être acceptée pour le non-respect du présent règlement



Se référer à la DUC au Bulletin Officiel pour le détail des épreuves

Dressage

Pour toutes les épreuves du Championnat

Classement final :

Le classement final est établi en totalisant les moyennes des pourcentages des 2 reprises divisé par 2. C'est le pourcentage le plus élevé qui détermine le meilleur classement.

En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, la moyenne du Grand Prix du second jour départage les ex-æquo.

Dimensions des rectangles :

Rectangle de 60x20 pour toutes les épreuves du Championnats

Cas d'élimination ou abandon :

Les cavaliers éliminés ou abandon dans une la 1ère étape obtiennent la moyenne de 0% sur l'étape concernée et peuvent continuer dans l'étape suivante.

Remises des Prix:

Les Remises des prix se feront à l'issue du Championnat avec les 8 premiers du classement.

Une seule remise des prix par Championnat.

(pour les épreuves ayant 28 cavaliers et moins le premier quart sera appelé à la remise des prix)

**Conformément au règlement général de la FFE les points
du Championnat régional des Hauts de France ne
comptent pas double pour le classement permanent.**

Le classement final du Championnat Régional des Hauts de France sera reporté sur
l'épreuve Grand Prix qui est labellisée "Championnat" du vendredi et pour le classement de
l'épreuve du jeudi ce sera le classement de l'épreuve.